



## Séparation mais pas mariée avec 2 enfants

Par **atscaf**, le **22/09/2008** à **15:57**

Mon ami qui a rencontré quelqu'un souhaite quitter la maison et prendre un appart. Il souhaite ouvrir un compte bancaire pour y mettre sa paye pour pouvoir payer son futur appart. Le hic c'est que nous sommes tous les propriétaires de la maison (que nous n'arrivons pas à vendre) et je vois mal comment je pourrais payer le remboursements des prêts , l'internat de ma fille, cantine de mon fils etc. Que faut-il que je fasse pour ne pas me retrouver dans une situation financière catastrophique ?

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **16:19**

Voir le plus rapidement possible un avocat pour que le juge puisse statuer ensuite, me paraît la meilleure solution.

Par **lawyer 57**, le **22/09/2008** à **16:21**

Bonjour,

Il faut saisir le Juge aux affaires familiales de votre domicile pour solliciter la condamnation de votre conjoint à payer une pension alimentaire pour les enfants, cela sera déjà un début pour vous aider financièrement.

s'agissant de l'immeuble, en tant que copropriétaire, il a certainement signé un crédit immobilier avec vous, en qualité de co-emprunteur, et à ce titre il reste tenu du paiement du

crédit, sauf à s'en désintéresser et ainsi prendre le risque de perdre de l'argent si la banque n'est plus payée et qu'elle décide de faire vendre l'immeuble.

Par **atscaf**, le **23/09/2008** à **08:52**

Merci de vos conseils. Il ne souhaite pas de désintéresser de la maison et je me demande comment cela va finir. Bonne journée.